

Association RITAA

Réseau Indépendant des travailleur·euses et acteur·ices des Arts Visuels - Guadeloupe
6, rue Louis Delgrès-appt 45, 97110 Pointe-à-Pitre

Charte éthique et déontologique

Le réseau RITAA se dote d'une charte éthique et déontologique qui exprime de manière synthétique l'esprit de ses actions et de son fonctionnement interne. Cette charte a vocation à être amendée et enrichie au fil de la vie du réseau.

Actions et moyens

RITAA défend l'autonomie des travailleur·euses et acteur·rices des arts visuels en Guadeloupe et notamment la nécessité qu'ils se dotent d'une structure indépendante qui leur permette d'élaborer des actions et de discuter des politiques culturelles avec des partenaires régionaux et internationaux.

RITAA veille sur le fait qu'aucun partenaire entretenant des liens économiques avec le réseau ne puisse en influencer de manière significative les décisions.

L'action de RITAA se base sur des principes de coopération, d'intérêt général et de bien commun. Cela n'empêche aucunement ses membres d'exprimer et de défendre des intérêts particuliers, mais les arbitrages sont rendus dans l'idée de bénéficier au plus grand nombre, en tenant compte des actions et structures existantes.

En tant que réseau structurant, RITAA vise le développement d'un écosystème artistique dynamique et durable, en respectant les ancrages, singularités, réalités, besoins, intérêts et projections locales autant que les écologies intergénérationnelles, interrégionales et internationales.

RITAA défend le bon usage des fonds publics et l'investissement de moyens nécessaires au développement de la scène des arts visuels en Guadeloupe.

Fonctionnement interne

RITAA vise la création de conditions de coopération, de pratiques critiques et de débats entre une diversité d'acteur·rices et de travailleur·euses, autant que la mise en œuvre d'un écosystème favorable à une économie vertueuse pour la scène artistique guadeloupéenne. Cela implique notamment de défendre des principes de solidarité, de partage, de transparence et d'équité. RITAA se veut aussi un espace de dialogue et entend lutter contre les pratiques d'agression, de violence, de diffamation et de compétition accrue.

RITAA œuvre à l'accessibilité de ses débats et de ses actions. Le réseau se dote par ailleurs d'un conseil d'administration basé sur la mixité.

Déontologie / conflits d'intérêts

RITAA veille à identifier et à éviter les conflits d'intérêts qui pourraient concerner des membres de ses organes de décision. La non-communication d'un conflit d'intérêt peut constituer un motif d'exclusion définitive du réseau.